

Loisirs et solidarité des retraités

Guide pratique



septembre 2016

Qui sommes-nous ?

LSR, ce sont aujourd'hui 19 000 adhérents regroupés dans plus de 150 associations en France et à l'île de La Réunion.

En ce début du 21^e siècle, on vit plus longtemps et en meilleure santé. **Les retraités sont en passe de constituer un tiers de la population de notre pays.** La retraite, cette vie nouvelle, prend donc désormais une dimension individuelle et sociale jamais connue.

La possibilité pour chaque retraité de pouvoir répondre à ces aspirations en matière de loisirs, vacances et culture dépend, bien sûr, de son âge et de son état de santé. Mais force est de constater qu'elle dépend d'abord et surtout **des moyens matériels dont il dispose.**

Comment répondre à cette diversité de situations, de moyens et d'aspirations des retraités ? Comment ne laisser aucun d'entre-eux de côté lorsque l'on sait qu'en ce début du 21^e siècle, 7 millions de retraités (soit un sur deux !) ont un revenu inférieur au Smic et, parmi eux, 700 000 veuves vivent avec moins de 600 euros de ressources mensuelles ?!

Comment nouer des contacts et tisser des **solidarités** entre les retraités ? Comment leur permettre d'entretenir des relations avec **les autres générations** ?

Bref, comment leur offrir ce « **lien social** » dont chaque être humain a besoin et d'autant plus important à préserver et enrichir une fois la retraite venue ?

C'est pour répondre à toutes ces questions que la CGT a créé en 1981 « Loisirs et solidarité des retraités » (LSR) sous la forme d'associations autonomes (loi 1901) coordonnant leurs actions et leurs forces dans une Fédération nationale (lire p.5).



LSR c'est la solidarité...

Solidarité : « sentiment qui pousse les hommes à s'entraider. » Cette définition du dictionnaire nous va bien. C'est la raison pour laquelle le « s » de solidarité figure au cœur de notre sigle !

Notre conception de la solidarité se traduit au quotidien de la vie et des activités de nos associations. On est partout attentif à ce que les activités proposées ne laissent personne de coté. La solidarité y est un mode de vie quotidien, on y pratique le co-voiturage, on prend des nouvelles de celui ou celle que l'on a pas vu depuis longtemps, on ne se prive d aucun moment convivial...

Les pratiques solidaires de LSR se traduisent aussi dans la participation de ses adhérents et de ses associations à la vie sociale à chaque fois que sont posées les questions relatives à la situation des retraités en matière de pouvoir d'achat, de coût de la santé et de la protection sociale dont dépend pour un nombre grandissant d'entre eux la possibilité d'accéder à des loisirs, à des vacances, à des pratiques culturelles.



... c'est l'« ouverture au monde qui nous entoure »

Ce « monde » qui nous entoure est fait de la diversité de situation et de sensibilités des retraités que nous côtoyons tous les jours. Nous les accueillons tous, tels qu'ils et elles sont. La vie ensemble, les activités choisies et pratiquées en commun et les débats qui les accompagnent font le reste !

Ce « monde » qui nous entoure ce sont aussi les régions, les pays visités, les hommes et les femmes qui y habitent que nous cherchons à mieux connaître, respecter, comprendre, aider. À LSR nous appelons cela « voyager autrement ».

Ce sont ces pratiques solidaires au quotidien et cette conception d'ouverture au monde qui nous entoure qui font de LSR cette association « pas comme les autres » pour créer, développer et enrichir ce lien social auquel aspirent tant les retraités.



Une fédération nationale, pourquoi ?

La décision de fédérer nationalement des associations LSR autonomes de proximité vise à leur permettre de *se rencontrer* pour construire une certaine homogénéité dans leur travail, *d'unir leurs forces* pour obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance de leur rôle d'utilité publique au service du lien social et de *peser plus lourd* auprès des partenaires et fournisseurs.

C'est grâce à cette constitution en fédération nationale que *LSR est composante reconnue et incontournable du mouvement associatif* pour tout ce qui concerne les questions se rapportant aux loisirs, aux vacances et à la culture des retraités.

C'est ainsi que, dès sa création, la Fédération a participé essentiellement à la mise en place de *« Bourse solidarité vacances »* (lire p.18). Elle est aujourd'hui la seule structure nationale habilitée à organiser des groupes pour de tels séjours.

Des initiatives nationales marquent régulièrement la vie de la fédération dans les domaines aussi variés que le *Sport*, la *Solidarité* ou encore la *Culture* et le *Lien social*. Ces initiatives à la participation desquelles sont conviées les associations se concluent par des « Appels » des « Plates-forme ou Chartes revendicatives » sur lesquels peuvent s'appuyer les associations pour les activités qu'elles décident, ou pour peser sur leurs interlocuteurs en ces domaines.

Pour aider les associations, la Fédération organise régulièrement des « *réunions inter-LSR* » régionales sur des points particuliers ainsi que des Stages de formation pour les animateurs de ces associations.

C'est pour préciser et adapter en permanence le rôle qu'elles attendent de leur fédération que les associations se réunissent tous les 3 ans en *Assemblée générale* et élisent un *Conseil d'administration* et un *Bureau* chargés de mettre en œuvre les décisions prises.

C'est enfin, pour lui donner les moyens de répondre à cette aide qu'elles attendent de leur fédération, que les associations lui reversent une part de la *cotisation* perçue auprès de chaque adhérent ainsi que des *contributions volontaires* ou *souscriptions*.

